

PLAN DE COURS

ECN-1110 : Économie du développement

NRC 84451 | Automne 2019

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Cours d'introduction à l'économie du développement. Parmi les sujets abordés : la pauvreté, l'inégalité des ressources, l'économie rurale, le fonctionnement des marchés dans ce secteur (notamment, le marché du crédit), le rôle de la croissance économique, du commerce international et des institutions dans le développement. Réflexion sur les mécanismes sous-jacents aux problèmes de développement.

Ce cours est offert à distance en mode asynchrone. Veuillez prendre note que les examens sous surveillance des cours à distance ont lieu en soirée ou la fin de semaine. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 3 sept. 2019 au 13 déc. 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=108798>

Coordonnées et disponibilités

Claudie Dechamplain

Auxiliaire d'enseignement

claudie.dechamplain.1@ulaval.ca

Disponibilités

mardi :

12h00 à 12h00 - du 9 sept. 2019 au 9 déc. 2019

Sylvain Éloi Dessy

Enseignant

Local 2290 DeSève

<http://www.ecn.ulaval.ca/sylvain.dessy/>

sdes@ecn.ulaval.ca

Tél. : 4186562131 poste 406672

Disponibilités

mardi :

09h30 à 11h30 - [Local 2290 DeSève](#) - du 2 sept. 2019 au 15 déc. 2019

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#)  .

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Objectifs spécifiques	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	4
Démarche d'apprentissage	5
Feuille de route	5
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen de mi-session	6
Examen final	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Politique à l'égard des retards aux évaluations	7
Politique en matière d'absence aux évaluations	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Plagiat	8
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	8
Matériel didactique	9
Liste du matériel obligatoire	9
Spécifications technologiques	9
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9

Description du cours

Objectif général du cours

Pourquoi certains pays se sont-ils développés alors que d'autres n'y arrivent pas encore? Comment un pays peut-il vaincre les obstacles au développement et devenir prospère? En vous inscrivant à ce cours, vous aurez l'opportunité non seulement d'interagir avec le matériel pédagogique qui explore ce débat de façon informative, mais aussi de participer chaque semaine à une session question-réponse avec l'enseignant.

Objectifs spécifiques

Ce cours va examiner les thèmes suivants:

- Les causes de l'échec du "*Consensus de Washington*" sur le développement
- Les multiples facettes de la pauvreté humaine
- La croissance inclusive
- Le rôle des facteurs socioculturels dans le processus de développement
- La nécessité d'étendre l'accès des pauvres au marché financier

D'ici la fin du cours, vous serez en mesure de:

- Identifier les facteurs sociaux, économiques, culturels et politiques internes qui influencent le développement
- Calculer les indicateurs de développement et de pauvreté conçus et utilisés par les organismes internationaux tels la Banque mondiale et Programme des Nations Unies sur le développement (PNUD)
- Comprendre les limites des principaux outils d'analyse du développement
- Comprendre les facteurs déterminants d'une croissance inclusive

Contenu du cours

Séance 1 (semaine du 2 sept.) Introduction

Séance 2 (semaine du 9 sept.) Mesure du développement d'un pays

Séance 3 (semaine du 16 sept.) Approche monétaire de la pauvreté humaine

Séance 4 (semaine du 23 sept.) Approche multidimensionnelle de la pauvreté humaine

Séance 5 (semaine du 30 sept.) Les fondements néo-classiques du Consensus de Washington

Séance 6 (semaine du 7 oct.) Capital humain et développement

Séance 7 (semaine du 14 oct.) Exercices de préparation à l'examen intra

Examen intra (21 Oct.)

Séance 8 (semaine du 4 nov.) Comprendre la croissance inclusive

Séance 9 (semaine du 11 nov.) Les institutions informelles de crédit

Séance 10 (semaine du 18 nov.) Les institutions informelles de mobilisation de l'épargne

Séance 11 (semaine du 25 nov.) Les causes institutionnelles du sous-développement: **le travail des enfants**

Séance 12 (semaine du 02 déc.) Exercices de préparation à l'examen final

Examen final (09 déc.)

Approche pédagogique

Ce cours s'offre uniquement en ligne.

Le cours se déroule en 11 séances de cours , 2 séances de révisions et 2 séances d'examens.

Le matériel pédagogique pour chaque séance comprend:

- Une note de cours en format Powerpoint incluant des exercices
- Des documents de lectures en soutien au Powerpoint
- Des capsules narrées
- Des QCMs pour favoriser la maîtrise des concepts d'analyses
- Un forum sur ENA avec session hebdomadaire de question-réponse

Démarche d'apprentissage

Examen de mi- session (21 oct.)

Examen final (09 déc.)

Matière au programme des examens:

- Examen Intra: **Séance 1- séance 6**
- Examen final: **Séance 7- séance 11**

Pondération:

- Examen mi- session: 50%
- Examen final: 50%

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1 . Introduction	3 sept. 2019
Séance 2. La mesure du développement d'un pays	9 sept. 2019
Séance 3. Approche monétaire de la pauvreté humaine	16 sept. 2019
Séance 4. Approche multidimensionnelle de la pauvreté humaine	23 sept. 2019
Séance 5. Les fondements néo-classiques du Consensus de Washington	30 sept. 2019
Séance 6. Capital humain et développement	7 oct. 2019
Séance 7. Exercices de préparation à l'examen intra.	14 oct. 2019
Examen intra	21 oct. 2019
Semaine de lecture	28 oct. 2019
Séance 8. Comprendre la croissance inclusive	4 nov. 2019
Séance 9. Les institutions informelles de crédit	11 nov. 2019
Séance 10. Les institutions informelles de mobilisation de l'épargne	18 nov. 2019
Séance 11. Les causes institutionnelles du sous-développement: le travail des enfants	25 nov. 2019
Séance 12. Exercices de préparation à l'examen final	2 déc. 2019
Examen final	9 déc. 2019

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi- session	Le 21 oct. 2019 de 18h30 à 21h20	Individuel	50 %
Examen final	Le 9 déc. 2019 de 18h30 à 21h20	Individuel	50 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de mi- session

Date :	Le 21 oct. 2019 de 18h30 à 21h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	50 %
Remise de l'évaluation :	au surveillant ou à la surveillante
Matériel autorisé :	Calculatrice ordinaire; aide-mémoire fourni par l'enseignant

Examen final

Date :	Le 9 déc. 2019 de 18h30 à 21h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	50 %
Remise de l'évaluation :	À remettre au surveillant
Matériel autorisé :	Calculatrice ordinaire; aide-mémoire fourni par l'enseignant

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcèlement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcèlement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.


Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique_retard.pdf. Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations

<http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>.  Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils lui offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique




Liste du matériel obligatoire

Tout le matériel nécessaire au cours sera rendu disponible dans la section *Feuille de route*.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Tout le matériel nécessaire au cours sera rendu disponible dans la section *Feuille de route*.